

DECLARATION DE CONFIDENTIALITE RELATIVE A L’ATTESTATION SUR L’HONNEUR POUR LES VISITES EN MR-MRS (COVID-19)

Le traitement de vos données à caractère personnel nous tient à cœur. Avant de remplir l’attestation sur l’honneur qui vous est présentée, nous vous remercions de prendre connaissance du présent document qui vous donnera des renseignements sur la manière dont le traitement des données à caractère personnel contenues dans l’attestation sur l’honneur va s’effectuer.

1. Nature des données à caractère personnel à traiter

Dans le cadre de l’attestation sur l’honneur qu’il vous est demandé de signer, nous devons traiter les catégories de données à caractère personnel suivantes : données d’identification (prénom, nom) du visiteur et du résident visité, données relatives à la date de la visite.

2. Responsable du traitement des données à caractère personnel

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est Madame Marie-Hélène CHARLIER, Directrice générale du CPAS de Verviers situé rue du Collège, 49 à 4800 Verviers

Pour toute question relative à la protection des données à caractère personnel, veuillez vous adresser par courrier postal à l’adresse ci-dessus ou par courrier électronique (dpo@cpasverviers.be)

3. Finalités du traitement des données à caractère personnel

Conformément à l’article 6, 1, d du règlement général de protection des données, le traitement de ces données est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux du résident de la MR-MRS.

Les catégories de données mentionnées au point 1 sont traitées aux fins suivantes :

- s’assurer que le visiteur mentionné dans le registre des visites est bien celui qui remet la déclaration sur l’honneur ;
- s’assurer que le visiteur a pris connaissance des diverses mesures spécifiques mises en place dans le cadre de la crise liée au coronavirus.

Les données collectées dans ce cadre ne sont utilisées dans aucun autre but.

4. Destinataires

Conformément à ce qui précède, les données collectées ne seront pas transmises, à moins que vous n’en ayez été informé(e) au préalable et que vous ayez explicitement donné votre consentement ou à moins que la loi ne l’exige, par exemple dans le cadre d’une procédure judiciaire.

Dans tous les cas, les données à caractère personnel ne sont pas transmises à des pays tiers ni à des organisations internationales.

5. Mesures de sécurité

Afin, dans la mesure du possible, d’empêcher tout accès non autorisé aux données à caractère personnel collectées dans ce cadre, le responsable de traitement a élaboré des procédures en matière de sécurité et d’organisation. Ces procédures concernent à la fois la collecte et la conservation de ces données.

6. Durée de conservation

Vos données à caractère personnel sont uniquement conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus.

Au terme de ce délai, les données à caractère personnel sont effacées, sous réserve de l’application d’autres lois en vigueur.

7. Droits d’accès, rectification, droit à l’oubli, portabilité des données, opposition, non-profilage et notification de failles de sécurité

Vous avez le droit de consulter et de faire rectifier les données visées. Vous avez également le droit à l’oubli, à la portabilité des données et à retirer à tout moment votre consentement, ainsi que le droit de refuser d’être profilé et le droit d’être notifié des failles de sécurité. Pour exercer vos droits relatifs à toutes les autres données à caractère personnel, vous pouvez prendre contact avec la personne mentionnée au point 2 de cette déclaration de confidentialité.

8. Plaintes

Vous pouvez introduire une plainte relative au traitement des données à caractère personnel auprès de l’Autorité de protection des données :
Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles

Tél : +32 (0)2 274 48 00

Fax : +32 (0)2 274 48 35

E-mail : contact@apd-gba.be

URL : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>